

Vendredi 22 avril 2022
Communiqué de presse


Signature de partenariat des 3 premiers territoires expérimentaux de la Fabrique départementale des transitions

La signature officielle des premières conventions de la Fabrique départementale des transitions s'est tenue ce vendredi 22 avril à l'Hôtel du Département, en présence de Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental, de Jean-François CARON, Directeur de la Fabrique (nationale) des transitions et des élus des trois premiers territoires expérimentaux : la Ville de Beaumont, la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, et Billom Communauté.

Le Puy-de-Dôme est le 1^{er} Département français à avoir intégré la Fabrique des transitions en février 2021, affirmant ainsi sa volonté de devenir une vitrine de la transition écologique. Identifié et sollicité par la Fabrique des transitions, le Conseil départemental a conclu un contrat-cadre pour devenir un territoire « pilote » et mettre en place une conduite de changement avec les territoires, donnant ainsi naissance à la Fabrique départementale des transitions.

Rappel des objectifs de la Fabrique départementale des transitions :

- ✓ **Créer un espace de réflexion collective et de débat** entre les acteurs publics et privés du territoire puydômois
- ✓ **Sensibiliser les acteurs locaux** et notamment les échelons communaux et intercommunaux afin de créer une synergie territoriale permettant le développement de projets de transition
- ✓ **Accompagner les projets concrets des territoires urbains et ruraux volontaires pour entrer en transition en apportant l'ingénierie du réseau de la Fabrique des transitions (300 alliés) et celle du Département**
- ✓ **Faire du Puy-de-Dôme une destination** qui inspire les autres territoires au niveau national.



Contact presse : Vanessa Chartreux – 07 61 64 39 76 – vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

Financement :

Le Département prend à sa charge l'intervention de la Fabrique des transitions grâce à la convention globale de partenariat qui le lie à celle-ci. Il finance également le diagnostic spécialement réalisé pour chaque territoire expérimental (5 000€ par territoire).

En avril 2022, trois territoires expérimentaux rejoignent le Conseil départemental



La communauté de communes Combrailles Sioule et Morge souhaite devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), mais aussi développer des mobilités alternatives et des alternatives à la mobilité.



Billom communauté, en collaboration avec la Régie de territoires des deux rives, souhaite développer les mobilités douces entre villages et les mobilités "inversées", et favoriser une économie circulaire des ressources locales.



La commune de Beaumont va mettre en place une ceinture maraîchère pour alimenter en produits locaux les restaurants de ses écoles et des Ehpad de la ville.

Contact presse : Vanessa Chartreux – 07 61 64 39 76 – vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

ACCOMPAGNER • PROTÉGER • INNOVER